

Assises du diagnostic immobilier : l'Alliance appelle à construire une représentation unifiée et crédible du secteur

Le 12 mai 2026 – Paris

À l'occasion des Assises du diagnostic immobilier qui se tiendront le 21 mai sous l'égide des pouvoirs publics, l'Alliance du Diagnostic Immobilier souhaite porter une position claire : la structuration de la profession ne peut plus attendre.

Dans un contexte de transformation accélérée du secteur ; entre enjeux de transition énergétique, exigences de fiabilité et attentes croissantes des pouvoirs publics ; ces Assises constituent un moment décisif pour l'avenir du diagnostic immobilier.

Une filière appelée à s'unir

Avec près de 12 000 opérateurs et plusieurs organisations professionnelles, la profession reste aujourd'hui fragmentée, au risque d'affaiblir sa capacité à peser dans les décisions.

Le message envoyé par les pouvoirs publics est sans ambiguïté : la filière doit parler d'une seule voix.

L'Alliance, une démarche déjà engagée

Cette dynamique, l'Alliance du Diagnostic Immobilier l'a déjà engagée concrètement.

Issue de la fusion volontaire de la CDI FNAIM et de la FIDI, deux organisations historiques du secteur, l'Alliance a fait le choix de dépasser les logiques de chapelle pour porter une voix commune. Une décision structurante, mise en œuvre en moins d'un an, dans un esprit de responsabilité collective.

Cette démarche incarne une conviction : face aux enjeux actuels, l'intérêt général de la profession doit primer sur les intérêts particuliers.

Aujourd'hui, l'Alliance fédère près de 1 000 diagnostiqueurs, du professionnel indépendant aux groupes régionaux et aux réseaux structurés, et constitue la seule organisation représentative couvrant l'ensemble des profils du métier.

Elle est également la **seule organisation professionnelle déclarée régie par la loi de 1884 habilitée à siéger dans les instances paritaires** (emploi, formation, social), ce qui lui confère une capacité d'action concrète dans la structuration du secteur.

Une approche pragmatique et ancrée dans le réel

L'Alliance aborde ces Assises avec un état d'esprit clair : construire, proposer, agir.

Lionel Janot, co-président de l'Alliance du Diagnostic Immobilier, déclare :

« Ces Assises représentent une opportunité unique de bâtir quelque chose de durable pour notre profession. Nous y venons avec sérénité et ambition, sans posture, avec la conviction que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Notre métier est essentiel, mais encore insuffisamment reconnu. Cette séquence peut constituer un véritable point d'inflexion pour renforcer sa visibilité et sa légitimité. »

Philippe Champiot, co-président de l'Alliance du Diagnostic Immobilier, ajoute :

« Nous avons déjà fait un choix fort en réunissant deux organisations historiques pour porter une voix commune. Cette démarche nous a appris une chose essentielle : l'unité ne se décrète pas, elle se construit dans l'action. Aujourd'hui, il est temps de sortir des postures et de parler de la réalité du terrain, celle des diagnostiqueurs indépendants comme des groupements régionaux et des réseaux. »

Pour une structure fédératrice, légitime et efficace

Pour l'Alliance, l'enjeu n'est pas tant la forme que la légitimité. Elle défend la mise en place d'une structure fédératrice unique, construite autour de règles de gouvernance claires, d'une représentativité réelle des acteurs et d'un système de vote équilibré.

L'objectif : rassembler les organisations légitimes au sein d'une confédération capable de porter efficacement la voix du secteur.

« Ce que nous défendons, ce n'est pas une fusion qui efface les identités, mais une organisation qui les rassemble pour peser collectivement. La profession doit se doter des moyens de peser sur la réglementation, la certification, la formation et les conditions d'exercice », précise Lionel Janot.

Un secteur à structurer pour mieux peser

Au-delà des enjeux de représentation, ces Assises doivent permettre de poser les bases d'une filière plus lisible, plus crédible et plus influente.

Pour l'Alliance du Diagnostic Immobilier, il s'agit d'un moment charnière : celui où la profession peut passer d'une logique fragmentée à une organisation collective capable de répondre aux défis à venir.

À propos de l'Alliance du Diagnostic Immobilier :

L'Alliance du Diagnostic Immobilier est le syndicat professionnel unifié et indépendant dédié à la promotion et à la défense des diagnostiqueurs immobiliers en France.

Fondée sur le rapprochement stratégique opéré par deux fédérations historiques en 2025, l'Alliance se positionne comme une force incontournable pour structurer, accompagner et représenter l'ensemble des acteurs du secteur face aux défis réglementaires, techniques et environnementaux.

Forte de plus de 1000 diagnostiqueurs adhérents, du Solo (majoritaires en nombre) aux Entreprises moyennes et aux Réseaux, l'Alliance peut s'appuyer sur une Gouvernance solide et expérimentée : une Co-Présidence de Lionel Janot et Philippe Champiot, 11 Administratrices.teurs, 2 Elus Correspondants, 4 Commissions de Travail (Communication, Formation, Technique et Règlementaire et Assurances) et un panel complet de sociétés partenaires actives sur le secteur du diagnostic. L'Alliance est notamment titulaire d'un contrat exclusif de "RCP de Groupe" LSN-AXA, pouvant couvrir ses adhérents pour toutes leurs activités, aux conditions optimales de garanties et de prix sur le marché.
